



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac S2TMD - Culture et sciences musicales - Session 2025

Correction de l'épreuve de Culture et Sciences Musicales

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2025

Épreuve d'enseignement de spécialité : Culture et Sciences Musicales

Durée : 4 heures | Coefficient : non spécifié

Première partie : relevé musical (3 points)

Dans cette première partie, les étudiants doivent compléter une partition en s'aidant d'une audition.

Question :

Compléter les parties manquantes dans la partition de "Tiare 'opuhi".

Démarche de résolution :

- Effectuer une première écoute pour repérer les mélodies et thèmes principaux, en prenant des notes sur les sections sans partitions.
- Pendant les écoutes suivantes, se concentrer sur les détails : nuances, timbres, rythme.
- Compléter chaque section de la partition en faisant correspondre note par note, mesure par mesure.

Résultat attendu :

Réponses correctes sur la partition selon l'extrait entendu (non fournie ici).

Barème : 3 points pour une partition correctement remplie, vérifiant la forme et le rythme. Points remis en question si des éléments sont manquants ou incorrects.

Deuxième partie : commentaire comparé de deux extraits d'œuvres (6 points)

Dans cette partie, les élèves doivent commenter deux extraits musicaux.

Question :

Comparer les deux extraits dans le cadre de l'hybridation des langages de la musique.

Démarche de résolution :

- Dégager les éléments de forme : nature des thèmes, variations, transitions.
- Analyser le caractère des œuvres : instrumentation, style vocal, émotion dégagée.
- Étudier le travail d'écriture : harmonies, rythmes, émotions provoquées.
- Mettre en avant des éléments d'hybridation, comme la fusion des genres et des influences musicales.

Résultat attendu :

Un commentaire bien structuré mettant en évidence les points de comparaison, expliquant l'hybridation avec des exemples spécifiques de chaque œuvre.

Barème : 6 points. 3 points pour l'analyse de chaque extrait et 3 points pour la mise en relation et la conclusion sur l'hybridation.

Troisième partie : analyse musicale d'un extrait de partition (4 points)

Pour cette partie, l'analyse d'une œuvre polynésienne est requise.

Questions :

1. Décrivez :
 1. Effectif vocal et instrumental
 2. Structure et forme générale
 3. Carrure des phrases
2. Expliquer en quoi cette chanson populaire est un exemple typique de musique polynésienne et son métissage.
3. Citer une œuvre réutilisant cette forme de réappropriation culturelle et en décrire brièvement le processus.

Démarche de résolution :

- Pour la première question, écouter et identifier les voix, les instruments et leur rôle dans l'ensemble musical. Analyser la structure (couplets, refrains, ponts) et la durée des phrases.
- Pour la deuxième question, établir des liens avec les éléments culturels polynésiens présents, en citant les motifs musicaux typiques et l'influence des styles contemporains.
- Pour la troisième question, sélectionner une œuvre pertinente (par exemple, "Ka Nohona Pili Kai" d'Olomana) et expliquer comment elle reprend des éléments d'autres cultures à travers son arrangement ou son style.

Résultats attendus :

- Description claire de l'effectif, de la structure et des phrases (détails à fournir selon l'extrait).
- Analyse argumentée sur la typicité de la musique polynésienne, mention d'éléments de métissage.
- Citation et explication d'une œuvre de réappropriation culturelle.

Barème : 4 points pour des réponses complètes, précises et bien articulées.

Quatrième partie : histoire de la musique et des arts (7 points)

Les étudiants doivent discuter de l'utilisation du playback et des outils numériques dans un contexte musical contemporain.

Questions :

1. Quelles problématiques soulève l'utilisation de correcteurs de justesse ? Avantages et inconvénients ?
2. Exemples précis d'avancées technologiques et leurs impacts sur les esthétiques musicales.
3. Comment composer un générique pour les JO intégrant des outils numériques et des pratiques traditionnelles ?

Démarche de résolution :

- Pour la première question, définir les enjeux artistiques tels que l'authenticité, la qualité sonore contre l'intégrité artistique, ainsi que les impacts sur les arts performatifs.
- Citer des exemples comme l'usage de la musique électronique, des nouveaux genres comme le lo-fi, et comment ces évolutions ont transformé les scènes musicales.
- Émettre des idées sur l'intégration de la technologie dans la composition tout en respectant la tradition, comme l'utilisation d'instruments acoustiques avec des éléments électroniques.

Résultats attendus :

- Une argumentation solide mettant en avant les problématiques du correcteur de justesse.
- Des exemples pertinents illustrant les évolutions technologiques dans la musique.
- Une proposition créative et réfléchie pour le générique, démontrant une réflexion sur la tradition et la modernité.

Barème : 7 points, avec des critères pour la clarté des idées exprimées et la richesse des exemples.

Conseils méthodologiques :

- Gérez votre temps : veillez à respecter les durées indiquées pour chaque partie.
- Restez organisé dans vos réponses : structurez vos idées pour une clarté maximale.
- Appuyez-vous sur des exemples concrets dans vos analyses pour apporter du poids à vos arguments.
- Utilisez le vocabulaire technique approprié pour chaque genre musical afin de montrer votre connaissance théorique.
- Relisez vos réponses pour éviter les incohérences et omettre des réponses partielles.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.